

Charles Corcia

Avocat

Description

Après près de deux ans au sein du cabinet DS Avocats, Charles Corcia a rejoint le département de droit commercial du cabinet Adaltys en 2024 en tant que collaborateur.

Charles intervient en contentieux, notamment sur tous les sujets relatifs à la responsabilité des produits et maîtrise les problématiques de garantie des vices cachés, délivrance conforme et de responsabilité du fait des produits défectueux. Il intervient principalement dans le secteur automobile et du matériel agricole.

Cette activité lui a notamment permis de développer une expérience significative en matière d'expertises judiciaires.

Charles accompagne également ses clients dans la gestion de la relation clientèle et des dossiers précontentieux et pré-judiciaires. Il dispose de plus d'une expérience en droit pénal général et droit pénal des affaires.

Expériences

- Viginti Avocats / DS Avocats
- CNK associés

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'Avocat - HEDAC
- Master 2 - Droit des affaires internationales - Université Paris XI
- Master 1 - Droit des activités internationales et européennes - Université Paris XI
- Licence - Droit de l'entreprise - Université Paris XI

Langues

- Français (langue maternelle)
- Espagnol (langue maternelle)
- Anglais (courant - niveau C2)